

XXI) FORMATION DE **JUGE DE COMPETITION SNOWBOARD**

INTITULE ABREVIATION	JUGE DE COMPETITION SNOWBOARD <i>JC (Snowboard)</i>
PREROGATIVES	Tenue des postes liés à l'organisation et au déroulement des épreuves de Snowboard (Juge de porte, Chef des Juges de portes, Arbitre, Directeur d'Epreuve, Juge de départ et d'arrivée, Chronométrateur manuel, Starter).
PREREQUIS	Etre licencié dans un club FFS. Etre âgé de 18 ans à la date de validation du Brevet.
ORGANISATION	Régionale (ou regroupement National)
ENCADREMENT	Par des formateurs identifiés comme tels.
FORMATION	<p>- 1 <u>En salle</u> → projection d'un visuel sur l'activité (y compris Tronc Commun Fédéral), suivi (ou non) d'un Quizz de 30 questions relatives à la connaissance du RIS et à son application. Remise du Livret de Formation <u>Durée</u> : 2h30</p> <p>- 2 - <u>Evaluation et certification sur le terrain</u> : Tenue (sans notation) de postes variés en situation de course sous le contrôle et les conseils d'un formateur désigné (DT...) qui annotera le Livret de Formation. <u>Durée</u> : ces missions probatoires sont faites au gré des disponibilités du postulant.</p>
DUREE DE VALIDITE	<p>Le Juge ne pourra continuer à exercer ses fonctions que s'il se soumet à une formation continue obligatoire (recyclage), au minimum tous les 5 ans ou à une formation initiale d'un niveau supérieur. Sans mission ni recyclage durant cette période le Juge sera retiré des listes d'agrément.</p>
RECYCLAGE	<p>Les BTR ont la charge du déclenchement des recyclages. Selon les périodicités définies, le maintien des connaissances sera, si le besoin s'en fait sentir, réalisé dans les mêmes conditions que la phase 1 de la formation. A défaut un contrôle de connaissances sur le terrain sera suffisant.</p>

XXII) FORMATION DE **DELEGUE TECHNIQUE DE COMPETITION FFS SNOWBOARD**

INTITULE	DELEGUE TECHNIQUE DE COMPETITION SNOWBOARD (DTF SNOWBOARD)
PREROGATIVES	<p>Le DTF est le représentant officiel de la FFS et il siège en qualité de Président du Jury ; il est à proprement parler le responsable d'une compétition de Snowboard.</p> <p>Il fait respecter les règlements et instructions de la FFS en prenant des décisions conformes, avec le soutien du Jury ; il contrôle le déroulement de la manifestation et assiste les organisateurs.</p>
PREREQUIS	<p>Etre licenciés dans un club FFS. Etre âgé de 18 ans à la date de validation du Brevet.</p> <p>Avoir son diplôme de Juge de Compétition.</p>
ORGANISATION	Régionale ou Nationale
ENCADREMENT	Par des formateurs désignés par les BTR
FORMATION	<ul style="list-style-type: none"> - Stage théorique de présentation de la discipline et mise en œuvre d'une compétition : ½ journée en salle – organisation et réglementation - Stage pratique de mise en œuvre d'une compétition : 1 journée sur le terrain – préparation de la piste et sécurité - Stage en situation sur une compétition régionale ou nationale supervisé par un DTF formateur : 1 journée sur le terrain
DUREE DE VALIDITE	<p>Le DTF ne pourra continuer à exercer ses fonctions que s'il se soumet à une formation continue obligatoire (recyclage).</p> <p>Durée de validité : 2 ans</p>
RECYCLAGE	Stage de formation annuel de mise à jour, une fois tous les deux ans.

XXIII) FORMATION DE **JUGE SNOWBOARD**

(Document en cours de réalisation)

INTITULE ABREVIATION	JUGE SNOWBOARD <i>J (Snowboard)</i>
PREROGATIVES	
PREREQUIS	
ORGANISATION	
ENCADREMENT	
FORMATION	
DUREE DE VALIDITE	
RECYCLAGE	

XXIV) FORMATION DE **DELEGUE TECHNIQUE INTERNATIONAL SNOWBOARD**

INTITULE ABREVIATION	DELEGUE TECHNIQUE INTERNATIONAL SNOWBOARD <i>DTI (Snowboard)</i>
---------------------------------------	--

Contactez le responsable français des Délégués Technique FIS par l'intermédiaire du Bureau Technique Régional